

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2010

L'an deux Mil Dix, le ONZE Mai, le Conseil Municipal de la Commune de LA BALME DE THUY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian DEROUSSIN, Maire.

Date de la convocation : 04.05.10

Nombre de conseillers en exercice : 11

PRESENTS : CHABRIER Christian, LARUAZ Frédéric, DELEAN Michel, POCHAT-COTTILLOUX Gilles, Mmes MASSON Chantal, MARTEL-JON Sandrine et DONZEL Maryse,

ABSENTS : BARRUCAND Pierre, GENANS BOITEUX Marc, AVET-FORAZ André,

Avait donné procuration : néant

A été élue secrétaire : MASSON Chantal

Assistance Technique fournie par l'Etat aux collectivités pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire «ATESAT»

Le Conseil Municipal considérant l'intérêt pour la commune de pouvoir disposer de l'assistance technique de la direction départementale des territoires de la Haute-Savoie, au titre de l'ATESAT,

Après en avoir délibéré :

- ✓ **DECIDE** de demander à bénéficier de l'ATESAT
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention pour l'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire qui prendra effet au 1er avril 2010.

RAPPORT SUR L'EAU-ASSAINISSEMENT 2009

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport 2009 sur l'eau potable et l'assainissement.

Le Conseil Municipal, après délibération :

- ✓ **APPROUVE** le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public Eau et Assainissement 2009 présenté par Monsieur le Maire.

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'INTERVENTION DES SERVICES D'ASSISTANCE TECHNIQUES DEPARTEMENTAUX DANS LE DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU POUR LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que depuis les années 2000, le Département de la Haute-Savoie accompagne l'ensemble des Collectivités locales sur le thème de l'eau et de l'assainissement, par une mise à disposition gratuite des services d'assistance technique notamment du SATESE (exploitation des stations d'épurations) et du SATAA (assainissement non collectif), regroupés au sein du Service de l'Eau.

Le conseil municipal après avoir délibéré :

- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention qui définit les modalités techniques et financières de ce partenariat

VOTE DES SUBVENTIONS 2010

Le Maire soumet au Conseil Municipal, des différentes demandes de Subventions.

Après examen, le Conseil municipal vote les subventions suivantes :

- CENTRE DE PRATIQUE MUSICAL THONES	150.00 €
- ACCF FORMATION	150.00 €
- FOOTBALL CLUB THONES	150.00 €
- BANQUE ALIMENTAIRE DE HAUTE-SAVOIE	150.00 €
- INST.G BELLUARD ADIMC 74	150.00 €
- PREVENTION ROUTIERE	100.00 €
- FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DE HAUTE-SAVOIE	150.00 €
- ALMA (MALTRAITANCE PERSONNES AGEES)	150.00 €
- APF (ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE)	150.00 €
- ECOLES SAINTE THERESE & LA CROIX (les Villards s/Thônes)	400.00 €

VIREMENTS DE CREDITS - BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT 2010

Monsieur le Maire expose au Conseil que les crédits prévus à certains chapitres du BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT 2010 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

Fonctionnement

- ✓ **Dépenses :**

673 Titres annulés	+ 700	6152 Entret réparat	- 700
701249 Reverst redev pollution	+ 1400	60228 Autres fournit	- 1700
706129 Reverst réseaux	+ 300		
	-----		-----
	2400 €		2400 €

Le Conseil Municipal, approuve les virements de crédits ci-dessus.

Fait et affiché à La Balme de Thuy, le 25 Mai 2010

Le Maire